

Que faire avec une licence de droit ?

Par Lou927, le 08/10/2014 à 18:02

Bonjour,

Je suis actuellement en L2 de Droit et je songe à me réorienter après avoir obtenu ma L3. En effet, les métiers "basiques" du Droit ne m'intéressent pas particulièrement et en plus d'être difficiles à obtenir et beaucoup touchés par le chômage, je sais que ce sont des professions dans lesquelles on a très peu de temps libre.

J'aimerai me diriger vers un métier où la sécurité de l'emploi est plus effective et si possible, un métier qui se tourne plus vers l'aide aux personnes. Je me suis un peu renseignée sur les métiers de la protection judiciaire de la jeunesse et je pense que c'est une orientation qui pourrait me plaire.

Pourriez-vous me donner plus d'informations sur ces métiers ou sur d'autres orientations qui correspondraient à mes attentes ?

Merci d'avance!

Par Herodote, le 08/10/2014 à 22:47

Bonsoir!

Correspondant à ta description, je te conseille en effet les concours de la fonction publique (niveau Catégorie A, B, voir C), qui correspondent je crois le mieux (pour le moment du moins), a tes exigences.

Si la PJJ est une option, il existe également le SPIP (Service Pénitencier d'Insertion et de Probation), les concours de greffier & greffier en chef (même si là on est pas directement dans l'aide à la personne, on participe à l'engrenage de la justice! Et c'est l'un des plus importants services publics).

Il en existe beaucoup d'autres même si je ne les ai pas tous en tête.

Je t'invite à consulter cette page : http://www.fonction-publique.gouv.fr/

Pour avoir un maximum d'informations sur les concours ouverts au niveau licence ! (Bien sûr, tu peux aussi prétendre aux concours niveau Bac+2 ou Bac, voir sans bac. Il y a donc énormément de choix en fonction de tes goûts).

En réalité, les concours nécessitant un bac+4, voir un bac+5 sont peu nombreux.

Par Lou927, le 09/10/2014 à 11:20

Je vous remercie pour votre réponse!

Pour en savoir plus, savez-vous si il y a des services d'orientation où je pourrais rencontrer quelqu'un qui m'en dirait plus?

Par Yann, le 09/10/2014 à 11:23

Il faudrait voir avec l'ONISEP, s'il y a un salon Oriaction d'organisé prochainement.

Sudyrama et l'Etudiant traitent régulièrement de la question de l'orientation, soit par magasine, soit sur leurs sites.

Tu peux également t'adresser au bureau des élèves de ta fac.